

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°143-2021
Point 4.8.6.4

Point 4.8.6.4 de l'ordre du jour

Création du Master parcours Droit et gouvernance des données de santé, mention Droit – Faculté de droit, de sciences politique et de gestion

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Master Droit et Gouvernance des Données de Santé repose sur un partenariat de plus de quinze années entre la Faculté de droit et la Faculté de pharmacie pour des formations consacrées aux aspects réglementaires du médicament et des dispositifs médicaux.

L'architecture des enseignements s'appuie sur l'expérience acquise par la Faculté de droit dans les masters "Droit de l'économie numérique, Cyberjustice" et "Droit des produits de santé en Europe" et par la Faculté de pharmacie dans le parcours "Réglementation et droit pharmaceutiques" du master Sciences du médicament.

L'accent est mis sur le droit des données dans sa dimension européenne (RGPD, droit à la vie privée, régulation de l'intelligence artificielle, libre circulation des données non personnelles, éthique et données).

La formation comprend aussi une dimension interdisciplinaire en développant la compréhension de la gouvernance comme de l'économie de la donnée. Elle assure une pleine compréhension des enjeux technologiques pour permettre l'apprentissage par les étudiants des données de santé dans leur complexité et leur assurer ainsi une parfaite adaptation aux évolutions systémiques des politiques de santé en Europe.

Le master 2 est conçu en apprentissage et repose sur le développement d'un partenariat que le LEEM¹ a développé avec la Faculté de pharmacie de Strasbourg et la Faculté de droit.

L'ambition du master est d'assurer une formation pour des juristes, des professionnels de santé et des ingénieurs qui gagneront à fonctionner en synergie pour mieux cerner les évolutions des systèmes de santé et de leur optimisation à l'échelle française et européenne.

¹ Le Leem (Les Entreprises du médicament), est une organisation professionnelle regroupant les entreprises du secteur de l'industrie pharmaceutique présentes en France, quelle que soit leur nationalité. Le Leem compte aujourd'hui plus de 260 entreprises adhérentes, qui réalisent près de 98 % du chiffre d'affaires total du médicament en France. L'industrie pharmaceutique emploie 98 528 personnes dans plus de 150 métiers, et recrute près de 10 000 nouveaux collaborateurs par an depuis 10 ans.

L'équipe pédagogique pluridisciplinaire appuie son expertise sur des recherches dans le domaine des données de santé de l'intelligence artificielle et d'évolution des systèmes de santé et leur implication sur le terrain dans le cadre du PIA sur le déploiement des territoires de santé.

Le 15 juin 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé à l'unanimité, par 29 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du Master parcours Droit et gouvernance des données de santé, mention Droit – Faculté de droit, de sciences politique et de gestion.

Résultat du vote :

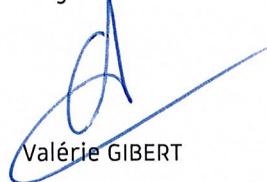
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Maquette

Ouverture du parcours

DROIT ET GOUVERNANCE DES DONNEES DE SANTE (DGDS)

Mention DROIT

pour 2021/2022

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante

à la DES : des-appui@unistra.fr, à Mme Bergmann (pascale.bergmann@unistra.fr), au Service de formation continue, le cas échéant :
dominique.schlaefli@unistra.fr

I. Nature de la demande

S'agit-il : X d'une création OU d'une modification / renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante : **présentée le 19 octobre 2020 en conseil de Faculté de Droit**

II. Exposé des motifs de la création / modification

Le contexte général (synthèse)

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles a fait apparaître les nouveaux métiers de Data Protection Officer et de Data Officer et la massification des données de santé permet l'émergence de nouveaux métiers de santé, nécessitant de développer un socle de compétences techniques et juridiques pour maîtriser la complexité des usages des données de santé, leur environnement réglementaire, leur gouvernance et leur valorisation.

Le parcours Droit et gouvernance des données de santé se positionne pour combler ces nouveaux besoins de formation comme parcours de la mention DROIT (DEG).

Ce M2 en apprentissage et en alternance permet un travail interdisciplinaire par une équipe d'académiques et de professionnels qui partagent à la fois une vision commune des méthodes de formation et une pratique commune de la recherche. L'offre de formation a la particularité de déployer ce master dans le contexte du droit de l'Union européenne comme de celui du Conseil de l'Europe. Cette dimension est à la fois toute naturelle à Strasbourg, siège des institutions européennes et stratégique parce que le droit des données de santé ne peut pas être pensé à l'échelle d'un seul Etat. La crise du COVID19 est une occasion de repenser le droit à l'échelle nationale comme européenne, ce qui fait toute l'ambition de ce master.

Les objectifs et modalités

Ainsi, le parcours Droit et gouvernance des données de santé (DGDS) vise à répondre au besoin croissant de nouveaux métiers qui impliquent des données de santé. Le progrès technique, la banalisation des technologies et le développement des usages ont conduit à une production exponentielle de données, à leur agrégation inédite, pour des exploitations scientifiques, cliniques, marchandes, et d'aide à la décision publique.

En Europe, le Règlement Général sur la Protection des Données et le Digital Market Act sont des outils impératifs de protection des personnes comme de régulation compétitive des marchés. Ils se déclinent au niveau national. Le RGPD a déjà fait apparaître les nouveaux métiers de Data Protection Officer et de Data Officer, et impose parfois leur recrutement. Mais la protection juridique (renforcée pour les données de santé) n'est qu'un volet des besoins et de l'attente des employeurs.

La « santé » est un secteur regroupant des entités variées, qui produisent des données de façon exponentielle pour un usage intensif. Leur collecte, validation, exploitation transverse et partage etc. en déterminent la valeur pour la R&D, la prévention, les soins ambulatoires et hospitaliers,

le management des organisations, les assurances et la gouvernance, ainsi que le développement d'algorithmes innovants pour le traitement d'ensembles complexes.

Afin d'honorer les besoins des secteurs publics et privés, et pour maintenir notre compétitivité européenne et internationale, des profils professionnels inédits et polyvalents (régulations management, contrats) sont requis par les entreprises et nos institutions. Leur émergence, employabilité et épanouissement sont le but de cette formation DGDS.

L'approche en est tant juridique que technique, pour assurer la compréhension des enjeux systémiques, et la maîtrise des droits au profit de l'ingénierie de projets, de la régulation des organisations, systèmes et marchés, des dialogues interprofessionnels et internationaux en la matière.

Le parcours entend répondre à ces besoins comme parcours de la mention DROIT (DEG). Ce parcours M2 en apprentissage et en alternance permet un travail interdisciplinaire avec une équipe d'académiques et de professionnels qui partagent une vision convergente des méthodes de formation, et une pratique commune de la recherche.

Ce parcours a pour particularité d'être proposé dans le double contexte du droit de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Cette dimension est naturelle à Strasbourg, siège des institutions européennes, et stratégique, car le droit des données de santé ne peut être pensé à l'échelle d'un seul Etat. La pandémie COVID-19 montre suffisamment l'importance de repenser les réponses organisationnelles et juridiques, comme d'éclairer la gouvernance par les données.

Le parcours DGDS est conçu en apprentissage. Il repose sur un partenariat développé entre le CFA-LEEM / IMFIS (Institut des Métiers et Formations des Industries de Santé) et la Faculté de pharmacie de Strasbourg. Son ambition est d'assurer une formation pour des juristes, des professionnels de santé et des ingénieurs, également réunis pour partager leurs expériences et développer des synergies. Cela est essentiel pour anticiper et accompagner la transformation de nos systèmes de santé et sociétés.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire ; elle dispose d'une expertise nationale et internationale reconnue dans des domaines complémentaires : recherche en sciences et techniques en santé, organisation et management des soins, barreau et magistrature, audit et gouvernance des systèmes de santé, intelligence artificielle, applications territoriales (PIA sur le déploiement des territoires de santé, contrats d'objectifs territoriaux).

Références :

https://www.leem.org/liste-publication?field_leem_theme_target_id=179

<https://www.leem.org/les-competences-cles-de-demain>

<https://www.leem.org/100-questions/comment-les-industries-du-medicament-transforment-elles-leurs-metiers-pour-sadapter?q=metiers%20de%20demain&hPP=5&idx=questions&p=0>

Fiche RNCP de rattachement

[RNCP34108 - MASTER - Droit \(fiche nationale\) - France Compétences \(francecompetences.fr\)](#)

III. Composante de rattachement :

A. Composantes ou services associées :

La Faculté de Droit de Sciences Politiques et de Gestion (UNISTRA)

B. Universités partenaires

La Faculté de Pharmacie (UNISTRA)

C. Autres partenariats

LEEM et CFA-LEEM

Les Entreprises du Médicament – Leem

Syndicat professionnel

RCS 784 668 543

58, bd Gouvion-Saint-Cyr

CS 70073

75858 Paris cedex 17

01 45 03 88 88

Contact : Marc HONORE : M.HONORE@ifis.fr

CFA Leem Apprentissage Grand Est

Contact Local : Audrey SCHWOOB, a.schwoob@leem-apprentissage.org

Conseillère en développement de l'apprentissage

74 route du Rhin 67400 Illkirch-Graffenstaden

T. 03 68 85 41 61 – P. 06 08 16 96 74

Le Leem (Les Entreprises du médicament), est une organisation professionnelle regroupant les entreprises du secteur de l'industrie pharmaceutique présentes en France, quelle que soit leur nationalité.

Le Leem compte aujourd'hui plus de 260 entreprises adhérentes, qui réalisent près de 98 % du chiffre d'affaires total du médicament en France. L'industrie pharmaceutique emploie 98 528 personnes dans plus de 150 métiers, et recrute près de 10 000 nouveaux collaborateurs par an depuis 10 ans.

Renvoyer à une convention, obligatoire, en annexe à la maquette la convention est en cours d'élaboration pour une proposition émanant du LEEM , cette convention a été acceptée par le conseil de Faculté de Droit du 19 avril 2021 à l'unanimité des votants (27/27)

Responsables de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Frédérique BERROD

Titre : Professeure

Grade PR CE1chevron3

CNU 02

Composante : Sciences Po Strasbourg

Tél. : 03 68 85 82 45

Courriel. : f.berrod@unistra.fr

- Catherine LEDIG

Titre : Professeur associé

Grade PAST

CNU 01

Composante : Faculté de droit, sciences politiques et de gestion

Tél. : 06 07 88 04 16

Courriel. : catherine.ledig@unistra.fr

- Jean-Yves PABST
Titre : Professeur
Grade PR CE2
CNU 86
Composante : Faculté de Pharmacie
Tél. : 06 76 28 17 67
Courriel. : pabst@unistra.fr
- Francis MEGERLIN
Titre : Professeur
Grade PR 1C
CNU 86
Composante : Faculté de Pharmacie & BCHT, UC Berkeley
Tél. : 06 79 64 65 39
Courriel. : megerlin@unistra.fr

IV. Conditions d'**admission** et **public** concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Mention(s) de Licence conseillée (s) pour accéder au Master 1:

Licence mention Droit ou équivalent

Autres prérequis:

Bons résultats durant les trois années de licence avec une bonne culture juridique en droit public notamment droit de l'Union et droit privé.
Bonne maîtrise de l'anglais. Compréhension des problèmes économiques liés au numérique, à l'innovation en santé et à l'économie de la donnée.

Mention(s) de M1 conseillée (s) pour accéder au Master 2 :

- 1ère année de Master de Droit orientée numérique et innovation validée
- Diplôme de Docteur en Pharmacie (ou 5ème année validée)
- Diplôme d'Ingénieur généraliste (ou 5ème année validée)
- Diplôme de Docteur en Médecine (ou 5ème année validée)

Autres prérequis:

Bons résultats en Master 1 avec une bonne culture en droit du marché intérieur de l'union européenne et droit privé . Bonne maîtrise de l'anglais.

Compréhension des problèmes liés à l'innovation en santé et aux enjeux du marché de la donnée.

Avoir suivi les MOOC :

de la CNIL à <https://atelier-rgpd.cnil.fr/>

B. Effectifs prévisionnels

Master 1 (initial) : 10

Master 2 : Apprentissage et Contrat de professionnalisation (FC) :

Effectif prévu total en Master 2: **25**

dont 10 places prévues dans le cadre du droit à la poursuite d'études (FI)

dont 12 autres places prévues pour les autres profils disciplinaires

et 3 possibles de type formation continue

V. Modalités d'évaluation des étudiants

Master 1

		Unité d'enseignements fondamentaux 1 12 ECTS COEF 3	64 h CM	27 h TD
S1		<u>L'étudiant choisit deux matières CM + TD parmi :</u>		
		Droit international privé 1	32 h CM	13,5 h TD
		Droit de la protection sociale	32 h CM	13,5 h TD
		Unité d'enseignement Langue 1 3 ECTS COEF 1	32 h CM	13,5 TD
		<u>L'étudiant choisit une matière parmi :</u>		
		Langue étrangère		13,5 h TD
		DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM	
		Unité d'enseignements approfondis 1 9 ECTS COEF 3	96 h CM	
		Droit des personnes vulnérables	32 h CM	
		Innovation et technologie numérique	32 h CM	
		Droit du numérique 1	32 h CM	

	Unité d'enseignements d'ouverture 1 6 ECTS COEF 2	64 h CM
<u>Matières obligatoires :</u>		
	Transnational Business Law	32 h CM
	Droit de la propriété intellectuelle	32 h CM
Unité d'insertion professionnelle		
3 ECTS		
PIX et métiers du Droit niveau 2		
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives		
Engagement étudiant		

	Unité d'enseignements fondamentaux 2 12 ECTS COEF 3	64 h CM	27 h TD
<u>L'étudiant choisit deux matières CM +TD parmi:</u>			
	Droit international privé 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire	32 h CM	13,5 h TD
Unité d'enseignement Langue 2 3 ECTS COEF 1			32 h CM 13,5 h TD
<u>L'étudiant choisit une matière parmi :</u>			
S2	Langue étrangère	13,5 h TD	
	DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM	
Unité d'enseignements approfondis 2 9 ECTS COEF 3			96 h CM
<u>L'étudiant choisit trois matières parmi ces matières:</u>			
	Droit de la santé et des risques sanitaires	32 h CM	
	Droit du numérique 2	32 h CM	
	Management de projet	32 h CM	

	Unité d'enseignements d'ouverture 2 6 ECTS COEF 2	64 h CM
Matières obligatoires :		
Droit des assurances	32 h CM	
Entreprises et risques sociaux	32 h CM	
Unité d'insertion professionnelle		
3 ECTS		
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives		
Engagement étudiant		

Master 2 voir tableau ci après

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES M2 DGDS	ECTS
SEMESTRE 3 (30 crédits)	3
UE 1 : Europe et santé numérique 3 Ects 48h	
Marché unique et régulation, normes et standards, projets européens	
Cette UE fait l'objet de 2 épreuves	
Une épreuve écrite de 2h - coefficient 1	
la note obtenue à l'épreuve de grand oral est portée au crédit des U1, U2, U3, U4, U5, U6 UE 7 - coefficient 1	
UE 2 : Droit du numérique et santé 6 ects 60h	6
Convergence du code de santé publique et du droit du numérique, RGPD, hébergement données de santé, propriété intellectuelle, open data, transparence des algorithmes, dimension éthique	
Cette UE fait l'objet de trois épreuves :	
- une épreuve écrite d'une 1h - coefficient 1	
- la note obtenue à l'épreuve de grand oral est portée au crédit des U1, U2, U3, U4, U5, U6 UE 7 - coefficient 1	
- un contrôle continu note juridique - coefficient 1,	

UE 3 : Organisation du système de santé en France 3 Ect 52h	3
Place des données dans les politiques publiques, écosystèmes territoriaux de santé et organisation des parcours de soins et de prévention	
Cette UE fait l'objet de trois épreuves :	
<ul style="list-style-type: none"> - une épreuve écrite d'une 1h - coefficient 1 	
<ul style="list-style-type: none"> - la note obtenue à l'épreuve de grand oral est portée au crédit des U1, U2, U3, U4, U5, U6 UE 7 - coefficient 1 	
<ul style="list-style-type: none"> - un contrôle continu note de synthèse - coefficient 1, 	
UE 4 : Gouvernance de la donnée de santé 3 Ects 32 h	3
Stratégies, territoires et industries innovantes	
Cette UE fait l'objet de trois épreuves :	
<ul style="list-style-type: none"> - une épreuve écrite d'une 1h - coefficient 1 	
<ul style="list-style-type: none"> - la note obtenue à l'épreuve de grand oral est portée au crédit des U1, U2, U3, U4, U5, U6 UE 7 - coefficient 1 	
<ul style="list-style-type: none"> - un contrôle continu note de synthèse - coefficient 1, 	
UE 5 : Economie de la donnée de santé 3 Ects 32 h	3
Datanomics, valeur et fixation des prix, approche assurantielle	
Cette UE fait l'objet de trois épreuves :	
<ul style="list-style-type: none"> - une épreuve écrite d'une 1h - coefficient 1 	
<ul style="list-style-type: none"> - la note obtenue à l'épreuve de grand oral est portée au crédit des U1, U2, U3, U4, U5, U6 UE 7 - coefficient 1 	
<ul style="list-style-type: none"> - un contrôle continu note de synthèse - coefficient 1, 	
UE 6 : Architecture des systèmes d'information en santé et technologies digitales	3
3 Ects 44 h	
SIH, hébergement, cadre d'interopérabilité, traitement algorithme des données de santé	
Cette UE fait l'objet de trois épreuves :	

- une épreuve écrite d'une 1h - coefficient 1	
- la note obtenue à l'épreuve de grand oral est portée au crédit des U1, U2, U3, U4, U5, U6 UE 7 - coefficient 1	
- un contrôle continu dossier technique - coefficient 1,	
UE 7 : Cybersécurité et confiance numérique 3 Ects 36 h	3
Management des risques et des vulnérabilités, identité numérique, gestion des crises	
Cette UE fait l'objet de trois épreuves :	
- une épreuve écrite d'une 1 h - coefficient 1	
- la note obtenue à l'épreuve de grand oral est portée au crédit des U1, U2, U3, U4, U5, U6 UE 7 - coefficient 1	
- un contrôle continu Analyse de cas - coefficient 1,	
UE 8 : Données et recherche clinique 6 Ects 82h	6
Cadre réglementaire, méthodologies, outils et financements	
Cette UE fait l'objet de deux épreuves :	
épreuve écrite d'une 2 h - coefficient 1	
- un contrôle continu : une analyse de cas - coefficient 2,	
TOTAL S3	30
SEMESTRE 4 (30 crédits)	
UE 9 : Séminaires professionnels : 24h	
Réseaux d'excellence, clusters et pôles de compétitivité (Medicen/Biovalleys France Cap digital...)	
UE 10 : Apprentissage en entreprise 30 Ects	
Cette UE fait l'objet de deux épreuves :	
Remise d'un mémoire d'apprentissage d'environ 40 pages- coefficient 3	
Soutenance du mémoire 30 minutes - coefficient 1	
Total S4	30

VI. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires master 2

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
BERROD Frédérique	PR	02	Faculté Droit Sciences Politiques et de gestion	21	Europe Digital single market
LEDIG Catherine	PR associé	01	Faculté de Droit Sciences Politique et de gestion	30	
MEGERLIN Francis	PR	86	Faculté de Pharmacie	45	
PABST Jean Yves	PR	86	Faculté de Pharmacie	36	
GIRARD Bénédicte	PR	01	Faculté Droit Sciences Politiques et de gestion	9	
KLEIN Aurélie	MCF associé Avocat		Faculté Droit Sciences Politiques et de gestion	33	

B. Professionnels master 2

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
CASTERAN Gilles	AIGAVE Dirigeant d'entreprise	18	
LELONG Thiébaud	Avocat Fidal	9	
MENECEUR Yannick	Magistrat COE	9	
PFLIEGER Marie	Pharmacien Moon SAS	45	
D'autres professionnels seront ajoutés			

Le nombre d'heures des enseignants sont susceptibles d'évoluer .

VII. Enseignements

Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.

Le Master 2 « Droit et Gouvernance des Données de Santé » propose 410 heures de formation sur 12 mois en **Contrat d'apprentissage ouvert aux juristes , aux ingénieurs et professionnels de santé**

Intitulé de l'UE	Credits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Temps étudiant	Total (HETD)
UE 1 : Europe et santé numérique	3	2		Europe : Marché Unique du Numérique et régulation, projets européens comparaison des projets en Europe et à l'international Données de santé et intelligence artificielle Normes et standards	48					
UE 2 : Droit du numérique et santé,	6	3		Convergence du code de santé publique et du droit du numérique, RGPD, hébergement des données de santé, propriété intellectuelle, open data en santé, transparence des algorithmes, dimension éthique, responsabilité médicale des traitements	60					
UE 3 : Organisation du système de santé en France	3	3		Place des données dans les politiques publiques, écosystèmes territoriaux de santé et organisation des parcours de soins et de prévention, gestion de crise sanitaire et données de santé	52					

UE 4 : Gouvernance de la donnée de santé,	3	3	Stratégies de la donnée de santé, cadre et méthodes , territoires et industries innovantes RSE numérique	32						
UE 5 : Economie de la donnée de santé	3	3	Datonomics, valeur des données, mécanisme de fixation des prix, approche assurantielle	32						
UE 6 : Architecture des systèmes d'information en santé et technologies digitales	3	3	Système d'information hospitalier, hébergement des données de santé (HDS), cadre technique de l'interopérabilité, traitement algorithme des données de santé , sobriété numérique, standards et modèles	44						
UE 7 : Cybersécurité et confiance numérique	3	3	Management des risques et des vulnérabilités, identité numérique, écosystème de la sécurité, gestion des crises	36						
UE 8 : Données et recherche clinique	6	3	Cadre réglementaire, éthique et déontologie, méthodologies et statistiques, outils et financements Gestion de projet de recherche clinique, vigilances et essais cliniques, acteurs de la recherche, métiers et compétences	82						

UE 9 : Immersion professionnelle : séminaires professionnels			Analyse de cas d'usages, approche des réseaux d'acteurs en santé et numérique Séminaires et journées thématiques autour de la data	24 mini mum						
UE 10 : Immersion professionnelle	30	4	Apprentissage en entreprise							
			TOTAL	410						

Master 1: Mention Droit > Parcours DGDS dédié aux étudiants en droit

Programme

Sous réserve de l'approbation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Semestre 1

Unité d'enseignements fondamentaux 1

12 ECTS

COEF 3

L'étudiant choisit deux matières CM + TD parmi :

Droit international privé 1 32 h CM 13,5 h TD

Droit de la protection sociale 32 h CM 13,5 h TD

Unité d'enseignement Langue 1

3 ECTS

COEF 1

L'étudiant choisit une matière parmi :

Langue étrangère 13,5 h TD

DU Terminologie juridique anglaise 32 h CM

Unité d'enseignements approfondis 1

9 ECTS

COEF 3

Droit des personnes vulnérables 32 h CM

Innovation et technologie numérique 32 h CM

Droit du numérique 1 32 h CM

Unité d'enseignements d'ouverture 1

6 ECTS

COEF 2

Matières obligatoires :

Transnational Business Law 32 h CM

Droit de la propriété intellectuelle 32 h CM

Unité d'insertion professionnelle

3 ECTS

Czi métiers du Droit niveau 2

Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives

Engagement étudiant

Semestre 2		12 ECTS	COEF 3
Unité d'enseignements fondamentaux 2			
<i>L'étudiant choisit deux matières CM +TD parmi :</i>			
Droit international privé 2		32 h CM	13,5 h TD
Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire		32 h CM	13,5 h TD
Unité d'enseignement Langue 2			
	3 ECTS	COEF 1	
<i>L'étudiant choisit une matière parmi :</i>			
Langue étrangère			13,5 h TD
DU Terminologie juridique anglaise			32 h CM
Unité d'enseignements approfondis 2			
	9 ECTS	COEF 3	
<i>L'étudiant choisit trois matières parmi ces matières :</i>			
Droit de la santé et des risques sanitaires			32 h CM
Droit du numérique 2			32 h CM
Management de projet			32 h CM
Unité d'enseignements d'ouverture 2			
	6 ECTS	COEF 2	
<i>Matières obligatoires :</i>			
Droit des assurances			32 h CM
Entreprises et risques sociaux			32 h CM
Unité d'insertion professionnelle			
	3 ECTS		
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives			
Engagement étudiant			

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère :

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

NB : un stage ne peut être reconnu en formation initiale que dans le cadre d'une année comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.

VIII. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** enquête organisée par le CFA LEEM
- **Évaluation des enseignements :** enquête organisée par le CFA LEEM
- **Conseil de perfectionnement :** organisé par le CFA LEEM avec les professionnels les syndicats et la branche

Autres dispositifs, le cas échéant :

- **Comité de Liaison** entre la Faculté de Droit, La Faculté de Pharmacie et le CFA LEEM
(le 1^{er} ayant eu lieu le 6 avril 2021)

IX. Budget prévisionnel

Pour les diplômes d'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

Le financement du Master 1 DGDS est à budget constant les cours sont des cours préexistants

Le financement du Master 2 DGDS est lié au financement par contrats d'apprentissage ci après le budget prévisionnel

Budget prévisionnel M2 DGDS

CHARGES	Q	tarif unitaire TTC	total
Cours internes (Unistra)	180	120	21 600,00
Cours intervenants extérieurs (Vacataires)	230	80	18 400,00
Frais de Déplacements			4 500,00
Management pédagogique (Référentiel)	72	80	5 760,00
Scolarité Faculté de Droit			7 000,00
Frais de Scolarité	15	300	4 500,00
Unistra frais d'environnement 10% (voir tableau produits)	15		10 200,00
Projets Communs avec le CFA Leem (TTC)			30 000,00
Total			101 960,00

Revertement LEEM /Unistra pour charges payées par l'Unistra	Q	tarif unitaire TTC	total
Cours internes (Unistra)	180	120	21 600,00
Cours intervenants extérieurs (Vacataires)	230	80	18 400,00
Frais de déplacements			4 500,00
Management pédagogique (référentiel)	72	80	5 760,00
Scolarité Faculté de Droit			7 000,00
Frais de Scolarité	15	300	4 500,00
Unistra frais d'environnement 10% (voir tableau produits)	15		10 200,00
Total revertement LEEM vs Unistra			71 960,00

PRODUITS	Tarif 1ère année en €		Unistra
	6800		10%
Nombre d'étudiants			
12		81600	8160
13		88400	8840
14		95200	9520
15		102000	10200
16		108800	10880
17		115600	11560
18		122400	12240
19		129200	12920
20		136000	13600

Charges LEEM	Q	tarif unitaire TTC	total TTC
Projets Communs avec le CFA LEEM notamment journées techniques avec l'écosystème national de santé			30 000,00
Frais avec TVA			
Total			30 000,00

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X)

Cocher ce qui convient en fonction du niveau de recrutement du diplôme

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

Avenant n°2 à la Convention d'Unité de Formation par Apprentissage

Le présent avenant est conclu entre :

L'UNIVERSITE DE STRASBOURG, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège social est situé 4 RUE BLAISE PASCAL 67000 STRASBOURG, représentée par Monsieur Michel DENEKEN, Président, pour le compte de la Faculté de Droit Sciences politiques et Gestion, représentée par Madame Jeanne Marie TUFFERY ANDRIEU, Doyen ci-après dénommée « UFA ».

Et

MIS'apprentissage, Centre de Formation d'Apprentis, dont le siège est situé 15 rue Rieux à Boulogne-Billancourt (92517) représenté par Monsieur Eric REBIFFE, Président, ci-après dénommé « CFA »

Ci-après désignés collectivement par « les contractants »,

Préambule

Le présent avenant a pour objectif d'ajouter à la liste des formations en apprentissage faisant l'objet de la Convention d'Unité de Formation par Apprentissage signée le 17/01/2020, le Master 2^{ème} année Mention DROIT Parcours Droit et Gouvernance des Données de Santé, et d'en déterminer le montant forfaitaire payé par le CFA à l'UFA.

Article unique

L'annexe financière « 2.2 : Dispositions financières » annexée au présent avenant, vient en complément de l'annexe financière « 2.1 : Dispositions financières » de l'avenant n°1 signé le 15/07/2020, et fait partie intégrante de la Convention d'Unité de Formation par Apprentissage.

Fait à Boulogne, le 07/04/2021

Pour l'Université
Monsieur Michel DENEKEN
Président

Pour le MIS' Apprentissage
Monsieur Eric REBIFFE,
Président

**Pour la Faculté de Droit de Sciences Politiques
et de Gestion**
Jeanne Marie TUFFERY ANDRIEU
Doyen

Pour la Faculté de Pharmacie
Jean Pierre GIES
Doyen

Annexe :

- *Annexe 2.2 : Dispositions financières*

Annexe 2.2 : Dispositions financières

Article I

Le montant forfaitaire payé par le CFA à l'UFA (tableau ci-après), pour chaque apprenti formé, est défini pour l'année universitaire **2021-2022**.

Ce montant forfaitaire participe aux charges auxquelles l'UFA devront faire face pour assurer la formation dont les frais d'inscription à l'Université des apprentis.

En cas de modification du niveau de prise en charge par France Compétences, les parties se réuniront pour déterminer un nouveau montant forfaitaire, lequel fera l'objet d'un avenant.

Diplôme	Mention et parcours	Montant forfaitaire
MASTER 2 ^{ème} année	DROIT Parcours Droit et Gouvernance des Données de Santé	6800 €

Paraphe obligatoire

Article II

L'UFA s'engage à fournir au CFA une facture par formation pour chacune des échéances.

Le paiement par le CFA s'entend :

- Au nombre d'apprentis sur l'année universitaire multiplié par le montant forfaitaire
- Au prorata temporis pour les contrats qui seraient rompus en cours d'année

Le règlement sera effectué :

- À réception des factures émises par l'UFA.

Suivant l'échéancier prévisionnel ci-dessous :

- 50 % en décembre de l'année n
- 30 % en avril de l'année n+1
- Le solde en septembre de l'année n+1 accompagné des éléments de comptabilité analytique des charges et produits engagés selon le modèle ci-dessous, ou selon les éléments réclamés par France Compétences :

INTITULE FORMATION		Année concernée	Nombre d'apprentis	CHARGES	PRODUITS
Pédagogie =					Facturation à MIS'APPRENTISSAGE =
Accompagnement =					
Frais annexes à la formation (décret n° 2018-1345 du 28/12/2018)					
* Restauration et hébergement =					
* Premier équipement pédagogique =					
Autres frais annexes = (ne rentrant pas dans le décret n° 2018-1345 du 28/12/2018)					
Structure et fonctions supports =					
Communication et frais de réseau =					
Dotations aux amortissements =					
Charges non incorporables = (Charges financières ou exceptionnelles)					

Le CFA se réserve le droit de modifier cet échéancier ainsi que la liste des éléments à fournir par l'UFA dans l'attente des décrets à paraître.

Le règlement financier sera effectué auprès de L'Agent Comptable de l'Université, dont les coordonnées bancaires sont précisées ci-dessous :

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE					
TRÉSOR PUBLIC					
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Code banque 10071	Code guichet 67000	N° compte 00001006200	Clé 18	Domiciliation TPSTRASBOURG	
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1007	1670	0000	0010	0620 018
BIC (Bank Identifier Code)					
TRPUFRP1					
Titulaire du compte UNIVERSITE DE STRASBOURG AGENCE COMPTABLE 4 RUE BLAISE PASCAL CS 90032 67081 STRASBOURG CEDEX - FRANCE					